



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-30961>

Département(s) de publication : **13, 83, 84**

Annonce n° **26-30961**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Métropole Aix Marseille Provence

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 20005480700017

**Ville :** MARSEILLE

**Code postal :** 13007

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 13, 83, 84

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://marchespublics.ampmetropole.fr/entreprises>

**Identifiant interne de la consultation :** 74260038

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Oui

**Nom du contact :** DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Une lettre de candidature (sur papier libre, DUME ou DC1 transmis en annexe) comprenant l'identification du candidat, l'objet du marché (et le numéro du lot, le cas échéant). Pour une soumission en groupement, les candidats indiqueront, par tous les moyens à leur convenance, la forme de leur groupement, l'identification des membres du groupement, la désignation du mandataire, ainsi que la répartition des prestations. - Une déclaration sur l'honneur (sur papier libre, DUME ou DC1 transmis en annexe), pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 et suivants et L. 2141-7 et suivants du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité, portant sur les trois

derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre, DUME ou DC2 transmis en annexe).

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années Les travaux les plus importants sont appuyés d'attestations de bonne exécution. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 29/04/2026 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : DESSERTE SANITAIRE DES CIGALES A ALLAUCH

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45232411

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Le chemin et l'impasse des Cigales sont situés en zone d'assainissement collectif et ne sont pas équipés de réseau de collecte des eaux usées. Le présent marché a pour objet la création d un réseau gravitaire, d un réseau de refoulement et d un poste de relevage.

**Lieu principal d'exécution du marché** : ALLAUCH

**Durée du marché (en mois)** : 8

**Valeur estimée (H.T.)** : 669044 euros

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Non

**Autres informations complémentaires** : Les offres sont examinées en fonction des critères pondérés suivants : Le prix : pondération : 70 % La valeur technique : pondération : 25 % La valeur environnementale : pondération : 5 % Le critère prix sera calculé en prenant en compte le montant global des prix en TTC Le critère valeur technique sera apprécié au regard du mémoire technique en fonction des sous critères pondérés indiqués ci-dessous. -Sous critère 1 : 60% « Pertinence de l'analyse des contraintes et des difficultés techniques pour la pose des réseaux et pour la mise en oeuvre du poste de refoulement en précisant notamment la gestion de l'approvisionnement et de l'évacuation des déblais des postes de travail de l'impasse des Cigales et la gestion de la restitution de la circulation dans l'impasse des Cigales (chapitre I.5.5.6 du CCTP) » -Sous critère 2 : 40 % "Pertinence du carnet de plans de phasage et des moyens affectés sur le linéaire de chantier proposé par le candidat pour l'exécution du marché" Le critère valeur environnemental sera apprécié au regard du mémoire technique en fonction du sous critère pondéré indiqué ci-dessous. Pertinence des moyens proposés pour l'évacuation et la valorisation éventuelle des déchets du chantier : 100% Le marché contient une clause d'insertion sociale à l'article 5 du CCAP. Dossier de consultation disponible via <https://mrchespublics.ampmetropole.fr>. Le candidat doit fournir une adresse mail valide et consultée régulièrement. o Pour tous renseignements complémentaires sur cette consultation, le candidat doit se reporter au Règlement de la Consultation. o Les candidats devront remettre les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du Code de la commande publique, permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à

la consultation : cf. Article 9.1 du Règlement de la consultation. o Informations sur les recours : le requérant peut saisir le tribunal administratif de Marseille de manière dématérialisée, par le biais de l'application informatique "Télérecours citoyen" accessible depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/03/2026**